

**Paris, le 26 décembre 2023**

**EPARGNE ETHIQUE ACTIONS – CHOIX RESPONSABLE AUDACE**

**Remplacement de l'administrateur d'indices STOXX par l'administrateur d'indices FCI – 01 janvier 2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'ECOFI Investissements a décidé de remplacer l'administrateur d'indices STOXX par l'administrateur d'indices FAIR COST INDEX (FCI).

Par conséquent, l'objectif de gestion, l'indice de référence ainsi que l'univers initial d'investissement de la SICAV dénommée EPARGNE ETHIQUE ACTIONS évoluent pour tenir compte de ce changement.

A compter du 01 janvier 2024, l'objectif de la SICAV sera de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé (5 ans), une performance proche de l'indice FCI EMU 50 (code Bloomberg : FCIEMU5N). A cette fin, il sera procédé à une sélection des émetteurs qui, parmi ceux de l'indice FCI EMU 200 (code Bloomberg : FCIEMU2N) comprenant environ 200 valeurs, sont jugés, selon le processus d'analyse ISR (Investissement Socialement Responsable) utilisé par la société de gestion, les plus performants d'un point de vue Environnement, Social et de Gouvernance (ESG). La SICAV s'efforcera de maintenir un écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice FCI EMU 50 (code Bloomberg : FCIEMU5N) à un niveau inférieur à 3,5%.

L'indice de référence EURO STOXX 50 sera remplacé par l'indice FCI EMU 50 (code Bloomberg : FCIEMU5N) qui mesure la performance du marché de la zone Euro des grandes et moyennes capitalisations sur la base d'un panier de 50 émetteurs. Il est calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux Fair Cost Index (FCI). L'administrateur FCI est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'indice est disponible sur le site : <https://faircostindex.fr>.

L'univers d'investissement initial de la SICAV, sur lequel s'applique le processus ISR, sera celui du FCI EMU 200 (au lieu de l'EURO STOXX).

Le FCPE ECOFI CHOIX RESPONSABLE AUDACE étant nourricier de la SICAV EPARGNE ETHIQUE ACTIONS, les modifications susvisées s'appliquent également au FCPE nourricier.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification est sans impact sur le profil rendement/risque et la structure tarifaire du fonds.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Par ailleurs, notre Service Clients reste à votre écoute :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

12 boulevard Pesaro - CS10002 - 92024 NANTERRE CEDEX

Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39 - Email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Claire MARTINETTO  
Présidente du Directoire